

## Conduire un entretien professionnel

### Organisation générale :

Chaque session de formation se déroulera en intra

### Objectifs généraux :

- Connaître les objectifs et la philosophie de l'entretien professionnel
- Appréhender les obligations dictées par la législation
- Maîtriser les aspects réglementaires de l'entretien professionnel
- Etre capable de conduire et de « coacher » les collaborateurs, en matière de formation et d'évolution professionnelle,
- Permettre à chaque salarié de se doter d'un plan personnel de formation répondant à un projet d'évolution professionnelle

### Objectifs pédagogiques :

Les candidats devront être capable à l'issue de cette formation de :

- Connaître le contexte légal
- Connaître les enjeux pour l'entreprise, pour le manager, pour le collaborateur
- Connaître les missions et le rôle de l'accompagnateur
- Connaître les obligations liées à la loi
- Définir le plan de développement personnel du salarié
- Connaître les outils de communication utilisables avant et pendant l'entretien professionnel
- Comprendre les différences entre les entretiens annuels, professionnels et de seconde partie de carrière
- Savoir utiliser les trames d'entretiens professionnels :
  - o Présentation des trames
  - o Guide d'entretien préalable de l'employeur
  - o Guide d'entretien préalable du salarié
- Intégrer l'entretien professionnel aux enjeux de l'entreprise
- Identifier les besoins requis en compétences pour le présent et le futur
- Identifier les compétences disponibles et les axes de développement

### Programme résumé de la formation (contenu détaillé ci-après) :

#### Session de formation composée de 1 séquence pédagogique :

Séquence (X jour) : LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

### Prérequis :

- Savoir travailler en équipe (collaborer, respecter, communiquer, dialoguer, associer, motiver, anticiper, participer à l'efficacité collective).
- Posséder des compétences rédactionnelles et de synthétisation.
- Posséder des notions de base en droit social.

### Public(s) concerné(s) :

- Dirigeant
- Responsable RH
- Collaborateur du service du personnel
- Manager opérationnel

## Moyens utilisés et supports pédagogiques :

### Ceux-ci pourront varier selon, le site, la séquence pédagogique, et les besoins identifiés en formation.

- Supports de cours et ressources pédagogiques (propriété de FG PARTENAIRE PREVENTION)
- Documentations techniques diverses,
- Documentations réglementaires et législatives,
- Matrice d'entretien professionnel
- Etude de cas, analyse critique
- Jeux en groupe et individuel : interactions et mises en situation sous forme de jeux de rôle
- Evaluation formative et sommative
- Ordinateur portable,
- Projecteur vidéo (ou affichage sur grand écran LCD),
- Paper-board et/ou tableau blanc.

## Modalités pédagogiques :

### Méthodes pédagogiques utilisées :

#### **Les formations sont étayées par :**

- Animation du groupe, ou sous-groupes selon séquences pédagogiques (ateliers),
- Briefing /débriefing sur l'atteinte des objectifs en individuel et/ou collectif, afin de réguler et personnaliser la formation,
- Apports théoriques et pratiques transférables,
- Mises en situations concrètes, argumentées, illustrées par le formateur, par le biais d'exemples vécus en entreprise ou de cas pratiques (retour d'expériences, jeux de rôle),
- Echange de pratiques entre stagiaires et formateur,
- Exercices pratiques basés sur les documents et outils de l'entreprise,

### Formateurs intervenants (selon domaines de compétences et séquences pédagogiques) :

- **Guy FIECHA**, Formateur, Gérant FG Partenaire Prévention

Domaines de compétences en lien avec la formation délivrée :

- o Formateur à l'Evaluation des risques professionnels (EVRP) par le réseau prévention CARSAT/INRS
- o Spécialiste, conseiller technique, auditeur, rédacteur en sécurité du travail et prévention des risques professionnels.
- o Spécialiste, conseiller technique, auditeur, rédacteur en Code du travail, de Sécurité Sociale
- o Ancien Vérificateur, inspecteur électricité, levage, machines Bureau Véritas.
- o animateur sécurité (Diplôme délivrée par l'UIMM) dans le domaine de l'industrie.
- o Homme ressource sécurité routière (formé par la CARSAT).
- o Assistant technique sur dossier pénal auprès des avocats (en cours d'accréditation expert judiciaire)
- o Ancien Administrateur au Conseil d'Administration de la CPAM de l'Aisne
- o Ancien Administrateur à l'Observatoire Départemental du Dialogue Social de la DIRECCTE pour le département de l'Aisne

## Evaluation finale et sanction de la formation :

### Evaluation :

- L'appréciation des résultats et des acquis des stagiaires à l'issue de la formation, se fera au travers de la mise en œuvre d'une évaluation permettant de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action.

### Sanction de la formation :

A l'issue de la formation, chaque stagiaire se verra remettre une attestation de formation précisant :

- L'intitulé exact,
- La nature,
- Les objectifs pédagogiques,

- Les dates,
- La durée effectuée,
- Le/les intervenant(s),
- Les résultats de l'évaluation des acquis (selon l'échelle suivante : Non acquis, en voie d'acquisition, acquis, maîtrisé).

**Durée totale de la formation :**

---

**X jour ouvré (X heures)**

**Coût de la prestation :**

---

**0.000.00 € HT** par journée de formation (groupe de 1 à 10 personnes maximum)